

# Rapport public Parcoursup session 2024

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33667)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33667)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	137	4

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- Appréciations des professeurs - Notes	- Bulletins de notes - fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle	Projet et posture au moment de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Echange au moment de l'entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Parcours professionnel et personnel	CV	Très important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

- Analyse des notes
- Assiduité
- Appréciation des professeurs

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

**Signature :**

Cecile DELRUE,

Chef d'établissement de l'établissement ESPL -  
école supérieure des pays de la Loire